Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260128-2026_DELIB02-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 01/2026

SEANCE DU MERCREDI 28 JANVIER 2026 à 19H00

Date de convocation :	23 janvier 2026	Conseillers en exercice :	13
Date d'affichage :	23 janvier 2026	Conseillers présents :	7
		Conseillers votants :	9

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire.

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Patrice SAVARY, Paul MARTEL, Bernard HASPOT et Nicolas FAUCHEUX et Mesdames Monique LE THIEC, Maryvonne MORICE

Étaient absents : Messieurs Samuel GUYONVARCH et Franck PAULAY (donne pouvoir à Monsieur Paul MARTEL) et Mesdames Sabrina LANOE (donne pouvoir à Monsieur Bruno LE BORGNE), Aurélie LE FICHER, Ange CROGUENNOC et Martine ROCA

Aménagement des espaces publics de la Rue Saint James : autorisation du Maire pour demandes de subventions

Monsieur Le Maire rappelle :

Par délibération du 3 février 2025 (n° 05/2025), le conseil municipal a approuvé le choix d'un cabinet de maitrise d'œuvre chargé d'assurer la conception et le suivi du projet de réaménagement de la rue Saint James. Les études préalables étant engagées, le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux au mois d'octobre 2026.

La commune poursuit la mise en œuvre de cette opération visant à améliorer le cadre de vie, la sécurité et la fonctionnalité de cet axe. Afin d'accompagner financièrement la réalisation de ce projet, la commune va engager les démarches nécessaires pour solliciter des subventions auprès de différents partenaires.

Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour le projet de réaménagement de la rue Saint James**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE